

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 45 (1940-41)

Artikel: Les marques d'attachement manifestées à leur souverain par les Erguéliens lors de la prestation de l'hommage en 1776
Autor: Imer, Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les marques d'attachement manifestées à leur souverain par les Erguëliens lors de la prestation de l'hommage en 1776

par Florian IMER, D^r en droit et juge d'appel, à Berne

Après son accession au trône des princes-évêques de Bâle, Frédéric, baron de Wangen de Géroldsegg, — élu le 29 mai 1775, puis sacré le 3 mars de l'année suivante à Arlesheim — fit une tournée triomphale dans ses Etats.¹⁾

Comme il l'avait convenu à l'avance avec le conseiller aulique David Imer, son grand bailli de la seigneurie d'Erguël, les Prévotois ne devaient point l'accompagner de Bellelay aux frontières de la seigneurie, quand il la traverserait pour se rendre à Bienne. Il serait escorté par 24 dragons d'Erguël, les maires et députés du pays, depuis Pierre-Pertuis à Frinvillier. Il ne devait pas y avoir de troupes à son passage à Sonceboz, contrairement à ce qui avait eu lieu en 1758, « par la considération qu'il seroit un peu fatigant à la Troupe qui paradoit à Sonceboz d'être toujours en avant du cortège, pour joindre les trois Bataillons entre Boujean et Bienne » avant l'arrivée de S. A.

Le dimanche, 1^{er} septembre, le pasteur avait lu et publié en chaire de l'Eglise de Courtelary, le mandement du maire, bourgmaistre et conseil de Bienne, convoquant au serment à la bannière,

1) Le pasteur Georges-Auguste Liomin, de Péry, a publié un « Journal succinct » de cette tournée, en annexe à son ouvrage: « Succession chronologique des Princes-Evêques de Bâle ». A Neuchâtel, de l'Impr. de la Société Typographique, en 1776. Nouvelle édition en 1777, 50 p. A son tour, le major Daniel Gagnebin, de La Ferrière, fit paraître, sur cette même tournée, une « Relation succincte » imprimée à Neuchâtel, chez J. P. Jeanrenaud et Compagnie, Imprimeurs du Roi, 1776 36 p. Enfin, Me Bernard Gagnebin, avocat à Genève, possède un manuscrit sur le même sujet, « Relation de la tournée de S. A. Frédéric, Evêque de Bâle, Prince du Saint Empire, etc., pour recevoir l'hommage de ses sujets dans une partie de ses Etats », dont l'auteur est le maire de Courtelary, D. I. Béguelin. Cette relation fut approuvée par les maires du pays d'Erguël « enfant exacte et véridique », à Courtelary, le 12 mai 1777.

« en forme et manière observée et usitée d'ancienneté », pour le 22 septembre, à Bienne, tout homme de cette paroisse depuis l'âge de 14 ans et au-dessus, « en bon équipage et autant que possible en habits uniformes, pourvu de bons fusils et baïonnettes et la munition requise », tout en recommandant de « laisser dans chaque village, quelques-uns pour la garde du Pays, y compris les sexagénaires », pour veiller aux accidents qui pourraient survenir.

Le 26 septembre, le « beau prince » — comme le surnommaient ses sujets, frappés par son allure gracieuse et son heureuse physiologie, — quittait La Neuveville, par le lac, pour se rendre en Erguël, en carrosse depuis Bienne. A Frinvillier l'attendait l'escorte qui l'avait accompagné quelques jours auparavant. Douze dragons Erguéliens se placèrent avec leurs chevaux à la tête du cortège, suivis par les maires et députés du pays d'Erguël, à cheval ou en voiture, précédant le prince et sa suite. Les douze autres dragons formaient l'arrière-garde. Dans chaque village, les cloches sonnaient et le peuple exprimait ses transports de joie par des acclamations. L'entrée à Courtelary se fit au son des fanfares. Il n'y eut point de décharge à Frinvillier « par égard au terrain étroit et aux précipices qui se présentaient au dessous du chemin », mais, en échange, le prince avait permis d'en organiser une sur la Praye de Courtelary, au Crêt de Sapelot, « pourvu qu'on la fasse dans une distance suffisante à ne pas effaroucher les chevaux ». Après avoir lâché la décharge, les 300 fantassins et les 2 compagnies de grenadiers défilèrent en hâte, pour aller se border et faire haie à l'entrée du village, jusqu'à la maison seigneuriale, où le cortège se disloqua. Le prince, entouré des députés du grand chapitre de la cathédrale et des seigneurs de la cour, donna audience, dans le salon du château baillival, à la députation composée des pasteurs de la classe d'Erguël et répondit avec grâce à l'éloquente harangue du pasteur Gibollet, d'Orvin. Puis les maires et autres notables furent admis à présenter les très respectueuses soumissions de leurs communes. A leur tour, les officiers ayant à leur tête les majors Gagnebin, de La Ferrière, et Béguelin, vinrent saluer leur souverain, pendant que leur troupe défilait en ordre dans la cour.

Au crépuscule, le grand-bailli fit illuminer le château par cent lampions. Du côté du jardin, les trumeaux de l'étage au-dessus du rez-de-chaussée étaient masqués par des pyramides, garnies de lampions. La façade donnant sur la cour était décorée d'emblèmes et de descriptions allégoriques, le portail orné de pilastres de rampes, qui soutenaient les armes de S. A.

Vers sept heures du soir, le prince-évêque et sa suite allèrent s'installer sous une marquise ou mansarde de 90 à 120 pieds de long sur 30 à 40 de large, « érigée au fin beau milieu du jardin » du seigneur bailli, et composée de 30 pièces de toile de chacune

23 aunes de Paris. L'entrée de la marquise présentait un frontispice haut de 30 pieds, deux obélisques, ornés de lustres et de lampions, enfin un emplacement en gradin, conduisant à l'intérieur.



Portrait de S. A. le prince Frédéric de Wangen

(Propriété de M. Daniel Gagnebin, avocat à Genève)

Les chapiteaux du frontispice étaient dominés par des pots à feux, le centre surmonté d'une couronne ducale, au-dessus de laquelle

paraissaient les armoiries du prince, soutenues par deux lions. En entrant, l'on trouvait de chaque côté un orchestre entouré de balustres peints, avec les attributs de musique, et, dans l'enfoncement, la perspective d'un trône élevé de quelques marches, surmonté d'un baldaquin couronné. Les angles étaient garnis de deux cabinets, fermés par des grillages peints en vert, ainsi que tout le reste de la charpente intérieure. Huit lustres, en forme de couronne ducal, ornés de guirlandes de verdure, parsemés de fleurs et garnis de bougies, des flambeaux sur les côtés et 120 bougies éclairaient les tables où l'on servit, dans la vaisselle d'argent du prince, un plantureux banquet de 80 couverts, offert avec faste par les Erguëliens à leur cher souverain, aux sons d'une belle musique. A chaque santé, les milices exécutaient des décharges. Comme le prince mangeait en public, la foule, renforcée de nombreux étrangers accourus des environs, put le contempler à loisir. Un feu d'artifice clôtura le repas, mais il n'eut point le succès désiré, à cause de la pluie qui était tombée. On en fut dédommagé par un second, plus considérable, que l'artificier avait pu garantir et dont le bailli Imer faisait les honneurs. Il dura près d'une demi-heure. Le prince y mit lui-même le feu, dans le grand clos du château.

Pendant ce temps, on avait enlevé les tables et renforcé l'illumination de la marquise. S. A. prit place dans un dais. Un groupe de 24 bergers et bergères vint chanter une ariette en son honneur, en l'accompagnant de paroles et de danses. Vers minuit, la baillive ouvrit le bal champêtre avec le comte de Monjoie de la Roche. Le prince eut la condescendance de rester encore plus d'une heure. On servit des rafraîchissements au rez-de-chaussée du château. Le bal ne prit fin qu'à cinq heures du matin.

Mais le clou de cette soirée fut certes l'ingénieux décor en pâtes de sucre cristallisées, que l'on avait placé sur les tables entre les groupes des 137 plats de dessert. Il vaut la peine d'en publier intégralement l'originale description, retrouvée dans les archives de l'Evêché et que voici :²⁾

MÉMOIRE DES DÉCORATIONS DU DESSERT SERVI SUR LES TABLES
LORS DE L'HOMMAGE RENDU A S. A. A COURTELARY
LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 1776

Ces décorations formaient trois Partères, séparés l'un de l'autre ; dont les entredeux, donnaient place à des Groupes de Plats, etc.

La pièce du milieu était un espèce d'Obélisque, dont le Corps de l'Edifice était une pièce d'Architecture quadrangulaire représentant l'*Hôtel de l'Electio*n.

2) Archives de l'ancien Evêché de Bâle, aux archives de l'Etat, à Berne, No 185 Ehrhuldigung, 25 pièces, 1776. Juli 17-1776 Okt. 7. Ce « Mémoire » nous a été obligeamment communiqué par M. Amédée Membrez. Nous en avons scrupuleusement conservé l'orthographe et la ponctuation.

Cette pièce haute d'environ 3¹/₂ pieds, était faite de Bande de cristal à jour, colloré en verd, Les Soubassements, Colonnes, Corniches, Portails, Balustres, Sculptures, et partie des Personnages, étaient fait ou garnis, d'une espèce de Sucrierie Couleur Blanche,—

Le Chapitau était Suporté par 8 Colonnes, à Chacune des deux faces de frond, dont deux Colonnes étaient posées près l'une de l'autre et à chacun des deux portail, 4 Colonnes, ces Portails étaient ornés d'une Sculpture de Basrelief, vuïdé et au milieu une Cartouche,

Sur les Soubassements des 4 Angles du Bas, étaient des génies debout comme attentif, couronnés de Lauriers, et tenant chacun une guirlande entre les mains.—

Sur les Corniches, étaient des Balustres autour de l'Edifice, et au milieu aussi des Cartouches aux Armes de S. A. : aux 4 coins des Balustres, étaient aussi des génies, portant tous quatre cette Inscription entre leurs mains « VIVAT FREDRICH ».

Sur la quarrure du pleinthe de l'Edifice, un peu en delà des balustres, commencaient, des degrés au nombre de 12 par chaque face lesquels s'élevaient en diminuant, formaient une pyramide ; au haut des escaliers était un Cube en forme de piédestal avec des boules sur chaque coin. Sur ces boules reposait une Pyramide, au sommet de laquelle était une figure tenant une trompette, hors de laquelle surtait cette inscription « VIRTUTEM ELIGO ».

Les Angles de cette Pyramide, outre les agréments de Sculpture étaient encore ornés, de Verdure, de Bouquets et de Brillants.—

A l'une des faces de la Pyramide était apliqué une bande de papier avec cette inscription « OBELISQUE ÉRIGÉ POUR SERVIR DE MONUMENT DES HOMMAGES RENDUS A DE WANGEN RÉGNANT ».

Deux Arc de Triomphes, étaient placés aux côtés de l'Edifice, ainsi décrit, ces deux arcs haut d'environ 16 à 17 pouces, étaient composés de Soubassements, de 4 Colonnes à chacune des deux grandes faces, de Corniches, et d'un Chapitau ; terminé en forme de piédestal, sur lequel était une figure,—

Les faces et le ceintre, du Couronnement, étaient fait de Bandes de Cristal coloré en verd, le reste de Sucrierie couleur blanche.—

Dans le bas de l'un, ou le plein pied, entre deux Colonnes, se trouvait représenté, d'un Coté l'*Emblème du Dicternement* par un personnage tenant un triangle Rayonné,—

De l'autre Coté l'*Emblème de la Religion*, par un personnage tenant une Croix, apuiée contre l'Epaule, un livre à la main et un Encensoir au bas,

Sur le haut du Couronnement de cet Arc, était représenté le *Droit Canon* par un Génie tenant à la main droite une Balance et à la main gauche un Livre ouvert.—

Au plein pied de cet Arc, entre les figures du bas, était posée cette Devise « LE MEILLEUR DES SOUVERAINS REÇOIT L'HOMMAGE DE SES FIDÈLES SUJETS ».

Au plein pied de l'autre Arc de triomphe, était l'*Emblème de la Justice* par une figure tenant une Balance à la main gauche et de la droite un glaive.—

Au vis-à-vis, de celui-cy était représenté, l'*honneur des Princes* par un personnage apuié contre une pyramide, aiant une Couronne Ducale sur la tête et une en main,—

Entre ces deux figures, était placé cette devise « VIVE FREDRICH L'AMOUR ET LES DÉLICES DE SON PEUPLE ».

Sur le Couronnement de cet Arc, était l'*Emblème de l'Amour de la Patrie*, par un personnage bien habillé, casqué et tenant une Palme en main.—

Ensuite à droite et à gauche des dits Arcs, étaient sur 2 espèces de Caissons, ou demi globes, des Groups, de figures ou Génies, sur l'un était l'Emblème du *Bonheur*, par une roue qu'un des quatre Génies semblait vouloir tourner, et les trois autres tenant chacun une Couronne à la main.—

Sur l'autre Group était représenté l'Emblème des *Sciences* ou 5 Génies paraissaient occupés, l'un sur une planchette tenant un compas à la main, l'autre tenant une plume semblait dessiner un autre mesurer, l'autre plomber et un autre avec un maillet, comme pour forger,—

Tout au tour de ce dit parterre, étaient des Balustres, faits de Bandes de Cristal colorés en verd, posés ondément, garnis de Sculpture à jour, de même Couleur blanche, comme les autres pièces,

Sur les deux autres parterres posés à gauche et à droite du précédent étaient 6 gros édifices d'Architecture, à deux de Cimétrie, mais chaque couple de façon différente, et le Cristal aussi différent en couleur,—

Les deux Edifices du milieu de ces parterres, étaient haut d'environ au plus de deux pieds, l'un représentait le temple de la *Liberté*, par une figure tenant une Epée, et un Sceptre à la main, au bout de l'Epée était le Chapeau de la Liberté, et à ses pieds un Chat.

Dans l'autre Edifice, faisant Cimétrie à celui cy, était l'Emblème de la *Fidélité*, par un personnage tenant en main une Clef, et à ses pieds un Chien avec ces vers, au pied

Prince favorisé, de la terre et des Cieux
Vous rendres à Jamais vôtre Règne Glorieux
Et nous aussi nous avons nôtre Fredrich
Nos Bois, nos Rochers, nos Montagnes
Répétent les transports de nos Ames

A un autre Edifice était Représenté les *Muses* par une figure la Tête Couronnée de fleurs tenant entre ses Bras, trois Livres et 3 Couronnes, enfilées au Bras avec cette Inscription

Homeri ilias

Dans un quatrième Edifice, était présenté le *Gouvernement* une figure y tenait un Sceptre à la main, et de l'autre une palme.

Dans un cinquième, était représenté la *Fermeté*, par un Mercure ailé, et tenant à une main le Caducée, et de l'autre une bourse.

Dans le 6^{me} et dernier était l'Emblème de la *Renommée* avec un Personnage, tenant d'une main une trompette abouchée, et de l'autre une palme, ou Victoire, avec ces vers

Je vais publier en tous lieux
Ses vertus et ses faits Glorieux

Sur chacun de ces deux Parterres, était encore un piédestal audessus de Chacun des quels, était posé une Corbeille, penchée et inclinant contre les Armes de S.A. sur les quelles les fruits et les fleurs se Répandaient.—

Quatre autres figures, un peu grandes, posées entre les Edifices, représentaient les quatre Saisons.—

Enfin ces deux Parterres étaient aussi garnis et ornés de petits Balustres, de desseins, ou façons, un peu variées, et fait de Sucrieries Couleur Blanche, avec quelques Coloris.

Des bouquets achevaient les ornement de ces Parterres ».

Le lendemain, de bon matin, on battit la générale, les dragons se mirent en selle, les grenadiers rejoignirent leur compagnie. Les piquets se mirent en ordre de bataille dans un verger proche du château. La compagnie des grenadiers de Courtelary, aux bonnets de feutre à plaque jaune avec une grenade, commandée par le capitaine Morel, avait, vu son rang d'ancienneté, formé la garde de corps de S. A. le premier jour. Elle fut relevée à l'aube, sous les ordres du capitaine Houriet, par celle de St-Imier, qui s'était procuré à ses propres frais des bonnets de grenadiers en peau d'ours, car le prince, informé de la rivalité entre ces deux unités, avait estimé qu'une égalité de zèle dans les deux compagnies méritait une égalité d'honneur. Les drapeaux déployés, les tambours battant, les sons des fanfares signalèrent l'arrivée du prince, revêtu de ses habits de souverain, escorté de la garde, précédé de la livrée de l'État, accompagné des seigneurs hauts-députés du grand Chapitre, de toute sa cour, des pasteurs de la classe d'Erguël, en tenue d'église, suivis des maires et notables des villages. A l'approche du souverain, la troupe présentait les armes, les officiers saluaient. S. A. s'assit sur le trône surmonté d'un dais de soie cramoisie, au centre d'une galerie tapissée, en forme de demi-amphithéâtre où sa suite s'installa conformément au protocole. La prestation de l'hommage et la remise des lettres de confirmation des franchises furent suivies de deux décharges générales, puis des cris de « Vive notre bon Souverain ! », toute la troupe agitant ses bonnets en l'air sur la pointe des baïonnettes, au bout des fusils.

Après avoir goûté, vers midi, d'un ambigu magnifique, quoi qu'en maigre, le cortège du prince-évêque quitta Courtelary vers 2 heures, dans le même ordre qu'à son arrivée, escorté par les dragons d'Erguël jusqu'au haut de Chenevières, où le grand-bailli et sa suite prirent congé du souverain.

Frédéric, fort touché par tant de témoignages d'attachement, avait su se montrer bon prince en renouvelant le droit de chasse à ses sujets d'Erguël. Ce geste, du reste, avait été plein de diplomatie, car, à l'assemblée des maires et députés du pays, tenue les 28 et 29 août précédents, en vue de la visite du souverain, le justicier Gagnebin et le secrétaire Jacot avaient donné lecture d'un « Mémoire par forme de Requête à S. A. », ouvrage de l'avocat Pury, dans lequel le pays demandait au prince la chasse, non à titre du pure grâce et faveur, mais comme étant fondé à la réclamer à titre de droit, ensuite du traité de 1556 — mal interprété en 1742 — et des « Lettres reversales » du prince Joseph Guillaume, d'heureuse mémoire. Mais cette pièce avait été hautement rejetée, le grand-bailli Imer n'ayant « même pas fait mine de colliger les voix ». Le maire Laubscher, en bon et zélé patriote et fidèle sujet



Le grand-bailli d'Erguël David Imer,
Conseiller aulique du Prince-Evêque, peint en 1766 par Emanuel Witz



La baillive d'Erguël Marie-Isabelle Imer, née Houriet,
peinte en 1766 par Emanuel Witz

avait répliqué « tout uniment, que la pièce auroit pu servir lorsqu'on discutoit cette matière avant 1742, que la Déclaration Souveraine, qui fait notre Constitution actuelle, ne laisse au



*Bonbonnière offerte en 1776 par le prince Frédéric de Wangen
à la baillive M. I. Imer*

(Propriété de M. Gustave Bourguignon, à la Neuveville)

Pays d'autre parti ». Toutefois S. A. ne manqua pas de réserver spécialement les privilèges accordés au bailli dans son brevet. Celui-ci était en effet « déjà gracieusé de la Pêche du Bez, à

l'exclusion de tous autres, ainsi que des Droitures de Chasse et de pouvoir faire tendre des Lacets pour oiseaux sur les Montagnes ». L'intéressé avait pris la précaution de présenter au prince, dans le protocole des délibérations de l'assemblée du pays, qu'il lui avait adressé le 31 août, « quelques faibles idées sur ce sujet ».

S.A. était courtoise. Elle eut la prévenance d'honorer l'aimable et élégante grande-baillive d'un superbe et précieux cadeau : une ravissante bonbonnière d'or ciselé, décorée de pierreries et ornée



*Bonbonnière offerte en 1776 par le prince Frédéric de Wangen
à la baillive M. I. Imer
(revers)*

d'une miniature peinte sur émail¹⁾, hommage de reconnaissance pour sa confortable hospitalité.

Le prince eut aussi un geste bienveillant, en offrant de prendre pour filleul un nouveau-né protestant, que Madelaine née Châtelain avait donné le dimanche précédent à son mari, Jean-Jacques Guenin, le premier sergent de la compagnie de Tramelan. L'enfant fut

¹⁾ Voir : AMWEG GUSTAVE : Les arts dans le Jura bernois et à Bienne, chez l'auteur à Porrentruy, 1941, tome II, p. 109.

baptisé le dimanche après, du nom de Frédéric, sur les bras de sa marraine, la baillive.

Le 1^{er} octobre, le bailli écrivait au baron de Roggenbach, grand-maréchal de la cour :

« La divine Providence qui a heureusement conduit et rendu Son Altesse à Courtelary, se prêtant aux vœux des Erguëlistes, aura continué à prendre soin de son Oingt et l'aura préservé de tous fâcheux accidents jusques à la rentrée dans son château ainsi que toutes les respectables personnes qui formaient son cortège, c'est ce que nous aimons nous persuader. Nous ne cessons tous de répéter Vive et Vive jusques au tems le plus reculé notre gracieux et Bon Prince Frédéric ; jugez, Monsieur, si ma voix ne se fait pas entendre parmi celles de tous les fidèles Sujets. — Comme maintes personnes de la Cour ont témoigné que nos Pyramides pourraient faire quelque plaisir à S. A., le Maire Béguelin de l'avis de tous les Notables des Cités que nous avons rassemblés en foire, prend la liberté de pressentir Monsieur le Maréchal par cet exposé, si effectivement S. A. aurait cette démarche pour agréable et, éventuellement, nous avons traité avec Himeli qu'il rendra au plutôt ces pièces fco. à Porrentruy, sous la conduite de son confiseur, chargé de les reposer et remonter pour être servies à l'ordre de S. A. le tout moyennant 15 livres, sous entendu que Mr. le Maréchal ordonnerait un réduit à la Cour au Confiseur et qu'il y serait nourri durant que son service exigerait sa présence ».

Le prince avait jeté un coup d'œil d'approbation à Courtelary, à cette « espèce d'obélisque avec les autres pièces de dessert » qui décoraient si bien la table, dans la salle ingénieuse où on lui avait offert un service exquis. Il se montra sensible à la nouvelle marque de zèle que lui donnaient ses fidèles Erguëliens, en répondant qu'il acceptait avec plaisir un monument qui lui rappellerait sans cesse leurs sentiments d'attachement dont la persévérance leur avait procuré des droits sur son cœur paternel. La gracieuse réponse du souverain réjouit chacun. La répartition des 15 livres entre les communautés ne fut plus qu'une affaire minime et imperceptible : « tous les cœurs sentent que ce n'est qu'une bien faible marque de la vive et étendue reconnaissance dont ils sont animés ».

Les pyramides partirent donc sur trois brancards couverts de toile cirée, sous cerceaux, portés par huit hommes. Himely remit à chacun d'eux 90 batz pour leur voyage à Porrentruy, le confiseur à part.

* * *

Etait-il indiqué de secouer la poussière de ces vieux papiers ? « Ce sont les petits faits qui font la véritable histoire... » a dit Stendhal. En évoquant l'ambiance de ces fastueuses réceptions, n'avons-nous pas démontré que la vie, sous l'ancien régime, ne manquait pas d'agrément ? L'ancienne principauté n'était point aussi fruste, notre passé n'était point aussi obscur et terne que certains se plaisent à le dire. L'Evêché de Bâle tenait dignement son rang d'Etat cultivé, entre le royaume de France et les Pays suisses.